

**DECISION N° 20220516_P_081
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Bâtiments Voiries SIG

Objet : Signature d'un acte spécial de sous traitance pour les travaux de remise en état du bassin de rétention de la ZA La Sagne à Saint-Ferréol-D'Auroure

N° 20220516_P_081

Le Président,

Décide

De signer un acte spécial de sous traitance au marché :

- Titulaire du marché : **SDRTP**
- Pour les travaux de remise en état du bassin de rétention de la ZA La Sagne à Saint-Ferréol-D'Auroure

OBJET

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- **Travaux de clôture**

D'un montant maximum de :

- 10 705.00 € HT en paiement direct

L'entreprise sous-traitante désignée :

**TPS 43
ZA AULAGNY 1
220 RUE DE LA CUMINE
43290 MONTREGARD**

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVÉ SUR SEMENE, Le 16 MAI 2022

Le Président,
PIERRE BIRCHET

